



Mesures d'économie d'énergie pour l'hiver 2022-2023

Sainte-Croix



Depuis plusieurs mois déjà, fournisseurs d'électricité et autorités ont informé des risques de pénurie auxquels la Suisse pourrait être confrontée durant la deuxième partie de l'hiver à venir.

Des appels à économiser jusqu'au délestage du réseau, en passant par des restrictions de consommation et des mesures de contingentement, le plan d'action défini par le Conseil fédéral donne les grandes lignes de la gestion de la crise énergétique si celle-ci devait se confirmer début 2023.

Nous nous trouvons actuellement dans la toute première phase de ce plan d'action qui vise à optimiser la consommation énergétique de tous les acteurs, publics, économiques ou privés, sur base volontaire.

Les collectivités publiques doivent également réfléchir aux économies. Sainte-Croix participe à cet effort en mettant en place une série de mesures :

- **Optimisation** et adaptation de la température des bâtiments communaux à l'utilisation des locaux, y compris écoles et salles de gym
- **Sensibilisation** des employés communaux à l'extinction des appareils électroniques et des luminaires lorsqu'ils ne sont plus utilisés
- **Extinction** de l'éclairage public de 23h00 à 5h00 dans certains quartiers et hameaux de la Commune, sous réserve d'impératifs techniques et de sécurité
- **Sobriété** en matière d'éclairage de Noël en installant uniquement un sapin illuminé par village
- **Incitation** aux commerces et entreprises locaux d'éteindre leurs vitrines et enseignes lumineuses de 23h00 à 5h00.

La Municipalité invite tous les acteurs de l'économie ainsi que l'ensemble des ménages de notre Commune à faire également preuve de sobriété en matière d'énergie dès aujourd'hui pour que nous puissions passer la saison froide de la manière la plus sereine possible.

Diminuer sa consommation d'eau au quotidien

En Suisse, la consommation moyenne d'eau par personne est d'environ 140 litres par jour, dont 50 litres d'eau chaude. Il est possible de réduire sa consommation sans forcément remettre en question son confort : 30% à 50% d'économies potentielles d'eau chaude peuvent être atteintes en installant des réducteurs de débit sur les robinetteries des ménages privés et des entreprises.

En partenariat avec la Quincaillerie Jaccard, la Municipalité a décidé de financer une campagne de promotion de 300 pommeaux de douche économiques au prix de Chf 10.- au lieu de Chf 44.50. Cette action est réservée aux habitants de Sainte-Croix (un pommeau par ménage).

Cette promotion paraîtra dans la prochaine édition tous ménages du journal de Sainte-Croix.



Fonds communal d'encouragement pour le développement durable

Face à la hausse constante des demandes de subsides pour l'installation de panneaux solaires, la Commission des énergies s'est attelée à la révision de la distribution du budget disponible pour le développement durable. Une nouvelle échelle de calcul a été définie, afin de permettre à un plus grand nombre de propriétaires de bénéficier de ce financement. Parallèlement, la subvention pour l'achat d'un abonnement de transport demi-tarif est augmentée, et une nouvelle subvention pour l'abonnement général de 12 mois est proposée.

Par ces mesures, la Commission désire favoriser non seulement les propriétaires, mais également les locataires dans leurs démarches de transition écologique. Ces modifications entreront en vigueur dès le 1er janvier prochain et seront présentées lors du prochain Conseil Communal,